

**PLAN D'ACTION POUR LA
GESTION DES RISQUES DE
CATASTROPHES
EN GUINÉE-BISSAU**

2011-2013



Plan d'action pour la gestion des risques de catastrophes en Guinée-Bissau

2011 - 2013

Publié par la
Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
Rome 2011

Des renseignements supplémentaires sur les activités d'urgence de la FAO
sont disponibles à l'adresse suivante:
www.fao.org/emergencies

Les photographies sont de l'équipe de la FAO Guinée-Bissau.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention ou l'omission de sociétés précises, de leurs produits ou de leurs marques, n'implique aucun appui ou jugement de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques, Division de la communication, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à [copyright@fao.org](mailto:rights@fao.org)

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	III
RÉSUMÉ	V
1. INTRODUCTION	1
2. ANALYSE DE LA SITUATION.....	3
2.1 Situation politique	3
2.2 Situation économique et pauvreté	4
2.3 Agriculture	4
2.4 Élevage.....	6
2.5 Pisciculture, aquaculture et pêche	6
2.6 Situation alimentaire	7
2.7 Principaux acteurs	13
3. LA FAO EN GUINÉE-BISSAU	17
3.1 La FAO et la réponse aux situations d'urgence	17
3.2 Autres projets mis en œuvre par la FAO	19
4. LES DONATEURS.....	20
5. DIRECTIONS STRATÉGIQUES DU PROGRAMME DE LA FAO	21
5.1 Solutions aux problèmes conduisant au déficit énergétique.....	22
5.2 Solutions aux problèmes conduisant à la malnutrition	27
5.3 Classification des projets proposés.....	32
6. ANALYSE DES RISQUES	36
7. SUIVI ET GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS.....	39

REMERCIEMENTS

La FAO tient à remercier:

- ses donateurs principaux, soit l'Union européenne, l'Espagne, le Brésil et l'Italie;
- les services du Gouvernement de la Guinée-Bissau, et en particulier ceux du Ministère de l'agriculture et du développement rural, pour leur collaboration de tous les instants;
- M. François Yriarte, consultant, qui a appuyé le travail de recherche et de rédaction de ce plan d'action.

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

1 EURO = 1,32 USD

1 EURO = 656 FCFA

1 USD = 497 FCFA

BAD	<i>Banque africaine de développement</i>
BOAD	<i>Banque ouest-africaine de développement</i>
CAP	<i>Processus d'appel commun</i>
CEDEAO	<i>Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest</i>
CILLS	<i>Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel</i>
DRM	<i>Gestion de risques de catastrophe</i>
DRR	<i>Réduction des risques liés aux catastrophes</i>
ERCU	<i>Unité de coordination des urgences et de la réhabilitation</i>
FAO	<i>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</i>
FIDA	<i>Fonds international de développement agricole</i>
GIDP	<i>Gestion intégrée des productions et des déprédateurs</i>
IDA	<i>Association internationale de développement</i>
IMVF	<i>Instituto Marquès de Valle Flôr</i>
INPA	<i>Institut national de recherche agricole</i>
IPC	<i>Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire</i>
MADR	<i>Ministère de l'agriculture et du développement rural</i>
MICS	<i>Enquête par grappe à indicateurs multiples</i>
OMD	<i>Objectifs du Millénaire pour le développement</i>
ONG	<i>Organisation non gouvernementale</i>

OSI	<i>Objectif stratégique I</i>
PACA	<i>Programme d'action national d'adaptation</i>
PAM	<i>Programme alimentaire mondial</i>
PDDAA	<i>Programme de développement détaillé de l'agriculture africaine</i>
PNIA	<i>Plan national d'investissement agricole</i>
PNSA	<i>Programme national de sécurité alimentaire</i>
PNUAD	<i>Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement</i>
PNUD	<i>Programme des Nations Unies pour le développement</i>
PRESAR	<i>Projet de réhabilitation du secteur agricole et rural</i>
PVS	<i>Sélection variétale participative</i>
SAP	<i>Système d'alerte précoce</i>
SIG	<i>Système d'information géographique</i>
SIM	<i>Système d'information sur les marchés</i>
SNPC	<i>Service national de protection civile</i>
TCE	<i>Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation</i>
UNICEF	<i>Fonds des Nations Unies pour l'enfance</i>

RÉSUMÉ

La Guinée-Bissau, un des pays les plus pauvres au monde, se classe au 164^{ème} rang mondial sur 169 selon l'indice de développement humain calculé en 2010 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Plus de 65 pour cent de la population vit sous le seuil des 2 USD par jour. La pauvreté, prépondérante en zone rurale, est la principale cause de l'insécurité alimentaire. La production nette nationale ne suffit pas à couvrir les besoins alimentaires de la population dont les moyens de subsistance sont en crise.

Les faibles rendements des cultures vivrières, les risques phytosanitaires, la rareté des petits élevages familiaux, l'inexistence de la production piscicole, la faible demande des marchés ruraux pour les produits de la pêche artisanale et côtière ainsi que la rareté des petits jardins familiaux sont les principales causes du déficit énergétique et du déséquilibre nutritionnel, sources de la vulnérabilité alimentaire en Guinée-Bissau.

Depuis 2008, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) appuie le Gouvernement de Guinée-Bissau à travers l'Unité de coordination des opérations d'urgence et de la réhabilitation (ERCU) dans son effort visant à faire face à l'effondrement du cours de la noix de cajou et à la flambée des prix des denrées alimentaires.

Pour répondre à ces problèmes, le Plan d'action de la Guinée-Bissau 2011-2013, dans une optique de réduction des risques de catastrophes, propose un programme composé d'une série de 12 projets dont les activités contribueront à la réduction du risque d'insécurité alimentaire. Parmi ces activités, on note la réhabilitation de digues anti-sel, l'introduction de variétés de semences améliorées résistantes à la sécheresse, la promotion de banques céréalières et la promotion d'un système d'alerte précoce.

La mise en œuvre de ces activités sera effectuée en étroite collaboration avec les institutions nationales telles le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR) et le futur Service national de protection civile (SNPC), les organisations non gouvernementales nationales et internationales et les autres agences des Nations Unies dont notamment le Programme alimentaire mondial (PAM) et le PNUD.

Les bailleurs de fonds actuels, l'Union européenne, l'Espagne, le Brésil, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) sont des partenaires essentiels dans la mise en œuvre de ces projets.



1. INTRODUCTION

Présente en Guinée-Bissau depuis 1984, la FAO travaille à la lutte contre la pauvreté, et aspire à contribuer à la sécurité alimentaire du pays, par l'amélioration de la productivité agricole, la facilitation de l'accès pour tous à une alimentation en quantité et qualité suffisantes et la création des conditions d'un développement durable.

Le programme de la FAO fournit ainsi une réponse adaptée aux problèmes de développement rural du pays, par son rôle de conseil dans la formulation et la mise en œuvre, en ligne avec les préoccupations du gouvernement, de stratégies ciblées sur les secteurs prioritaires et qui sont adaptées aux conditions requises pour le développement de la Guinée-Bissau.

En 2008, la population rurale du pays était durement frappée par deux graves crises socio-économiques: l'effondrement du cours de la noix de cajou, et la flambée des prix des denrées alimentaires. Dans ce contexte, la FAO a mis en place une Unité de coordination des urgences et de la réhabilitation afin d'appuyer le Gouvernement de Guinée-Bissau à y faire face.

Ces crises sont révélatrices de la fragilité de l'économie bissau-guinéenne qui est basée sur des monocultures et qui présente un déficit annuel total en céréales de l'ordre de 108 000 tonnes, une situation que le pays peine à surmonter seul, compte tenu de l'instabilité politique et de la faiblesse des gouvernements qui se sont succédés depuis douze ans. Pour résoudre les crises qui éclatent certaines années ou se déclarent sporadiquement dans différentes zones du pays, à la suite de catastrophes naturelles, le gouvernement s'en remet en grande partie à la communauté internationale.

Une initiative récente de la communauté internationale, sous forme d'un projet visant à placer le gouvernement et les collectivités aux commandes dans les situations de crise, a été prise par le PNUD, dans le Cadre d'action de Hyogo¹. Il s'agit de mettre en place une plateforme de réduction des risques de catastrophes et de la doter en équipements et ressources humaines. Cette plateforme sera gérée par le SNPC pour lequel le gouvernement est en train d'établir un cadre juridique et opérationnel.

¹ La Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, qui s'est tenue du 18 au 22 janvier 2005 à Kobe (Hyogo, Japon), a adopté le Cadre d'action pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes. Occasion exceptionnelle de promouvoir une approche stratégique et systématique de la réduction de la vulnérabilité et de l'exposition aux aléas, elle a souligné la nécessité de bâtir des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes et a mis en évidence les moyens d'y parvenir.

La FAO, en particulier la Division des urgences et de la réhabilitation, vise à réduire la vulnérabilité des populations avant, pendant et après les catastrophes grâce à une meilleure préparation et une réponse efficace aux menaces d'urgence alimentaires et agricoles. Cet objectif stratégique, dénommé OSI, qui s'inscrit dans le nouveau cadre stratégique de la FAO, est subdivisé en trois résultats organisationnels:

1. le résultat 1 (R1) aux termes duquel la vulnérabilité du pays aux crises, aux menaces et aux urgences est réduite;
2. le résultat 2 (R2) selon lequel le pays et ses partenaires répondent plus efficacement aux crises et aux urgences alimentaires et agricoles;
3. le résultat 3 (R3) suivant lequel le pays et ses partenaires ont amélioré la transition entre l'urgence, la réhabilitation et le développement.

Dans ce contexte, l'Unité de coordination des urgences en collaboration avec les services techniques de la FAO, la Représentation de la FAO en Guinée-Bissau, et en consultation avec les autorités nationales a formulé un plan d'action d'une durée de trois ans, commençant en 2011, qui intègre les concepts de gestion des risques des catastrophes (DRM) et de réduction des risques des catastrophes (DRR)². Ce plan d'action après avoir analysé la situation générale du pays, dresse un aperçu du programme de la FAO dans le domaine des urgences et de la réhabilitation en Guinée-Bissau et définit les interventions prioritaires pour les trois prochaines années.

² Par souci d'harmonisation avec la pratique suivie au niveau international, les acronymes DRM (Disaster Risk Management) et DRR (Disaster Risk Reduction) ont été conservés en anglais.

2. ANALYSE DE LA SITUATION

2.1 SITUATION POLITIQUE

La vie politique du pays est caractérisée par une grande instabilité et l'intrusion des militaires ou des paramilitaires. Ces interventions ont compromis les chances des gouvernements successifs de mettre en place les services publics et les infrastructures indispensables au pays, et ont détérioré les faibles institutions existantes, contribuant à une rotation accélérée des responsables aux postes importants et à la fuite des personnels qualifiés de la fonction publique.

L'instabilité politique a également contribué à accroître la vulnérabilité du pays aux secousses économiques externes et a découragé la grande majorité des investisseurs privés. Le mauvais état des finances publiques s'est traduit, de la part de l'État, par une incapacité totale à financer les opérations de développement et une extrême difficulté à payer ses fournisseurs et ses employés.

Cependant, pour sortir le pays de cette situation, le gouvernement actuel a pris des mesures politiques cohérentes et adopté des documents rédigés avec l'appui des partenaires internationaux: (i) le Document de stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté; (ii) la Lettre de politique de développement agricole; (iii) le Programme national de sécurité alimentaire (PNSA); et récemment, (iv) le Plan national d'investissement agricole (PNIA).

LE PLAN NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE (PNIA)

Le PNIA de la République de Guinée-Bissau suit les orientations de la politique agricole régionale de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Programme de développement détaillé de l'agriculture africaine (PDDAA). Il s'appuie sur les orientations du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, s'inscrivant dans une perspective à long terme, subdivisé en trois phases permettant la complémentarité des actions et la continuité des flux de financement de 2011 à 2025.

Le PNIA se décline en six sous-programmes correspondant aux domaines identifiés par le PDDAA et la CEDEAO: (i) promotion des filières de production végétales, (ii) promotion des productions animales, (iii) promotion de la production halieutique, (iv) gestion durable des ressources naturelles (eaux, sols, forêts), (v) recherche et conseil agricoles, (vi) renforcement institutionnel et coordination sectorielle.

Le PNIA met l'accent sur le développement des cultures alimentaires ayant un fort potentiel pour la réduction de la pauvreté. Les priorités reposent également sur la pêche et la filière cajou.

2.2 SITUATION ÉCONOMIQUE ET PAUVRETÉ

La Guinée-Bissau a une population estimée à 1,45 million d'habitants³. Dans les dix années qui ont suivi la guerre civile de 1998-99, la croissance économique a rarement dépassé l'accroissement démographique. Le revenu moyen par habitant en 2008 qui était d'environ 240 USD, reste inférieur à ce qu'il était avant la guerre. En 2006, on estimait que 66 pour cent de la population vivait sous le seuil des deux USD par jour et que 22 pour cent se trouvait en état d'extrême pauvreté avec moins d'un dollar par jour; l'incidence de la pauvreté étant plus élevée en zones rurales. La Guinée-Bissau se classe au 164^{ème} rang sur 169 pays selon l'indice de développement humain calculé en 2010 par le PNUD. Le port de Bissau a besoin d'une réhabilitation complète, car dans son état actuel ses tarifs sont trop chers et cela pénalise les exportations de noix de cajou.

En dépit de l'instabilité politique et économique du pays, le secteur agricole a démontré sa résilience au cours des dernières décennies et sa capacité à contribuer à la réduction de la pauvreté, même si son potentiel est largement sous-exploité. Ainsi, la biodiversité présente dans le pays est un capital d'une grande valeur mais qui est menacé d'épuisement. Le secteur minier qui est très prometteur n'est pas mis en valeur et la pêche artisanale, faute d'équipements, profite très peu des importantes ressources halieutiques.

2.3 AGRICULTURE

2.3.1 Aspects socio-économiques

L'agriculture, principale activité économique du pays, contribue pour environ 50 pour cent au PIB, emploie 85 pour cent de la population active et fournit 90 pour cent des recettes d'exportation du pays. Le secteur agricole représente, malgré les difficultés qu'il traverse, la meilleure chance de relance économique du pays en ce qu'il est susceptible de contribuer à l'accroissement de la production, au renforcement de la sécurité alimentaire, à l'amélioration des revenus et à la création d'emplois. Les producteurs se répartissent en deux catégories: les petits agriculteurs, «tabancas» qui travaillent à la main de manière traditionnelle, dont le nombre avoisine 120 000 et qui fournissent 90 pour cent de la production agricole, et les «ponteiros» qui occupent des concessions d'une superficie moyenne de 136 ha et pratiquent une agriculture moderne. Les concessions de terres octroyées par l'Etat, seraient au nombre de 2 200, occupées seulement par 1 200 exploitants. La taille des concessions varie de 20 ha à 2 500 ha et, au total, ces terres, parmi les meilleures du pays occupent 27 pour cent des superficies cultivables. On estime que la superficie de terres cultivées s'élève à 400 000 ha, dont 120 000 en cultures pérennes.

³ Selon le PNSA, en 2006, la population était de 1,326 million d'habitants. En appliquant un taux de croissance de 2,3 pour cent, elle atteindrait 1,45 million en 2010.

2.3.2 Cultures vivrières

Au titre des cultures vivrières on compte le riz paddy (88 000 tonnes en 2003) qui représente environ 58 pour cent de la production céréalière totale, les céréales pluviales, le maraîchage et les racines et tubercules.

La riziculture est traditionnelle et se pratique sur les plateaux, dans les bas-fonds, et dans la mangrove. Le riz pluvial est cultivé sur les plateaux avec un rendement très bas de 400 à 600 kg paddy par ha, et contribue pour 35 pour cent à la production nationale. Le riz de bas-fonds produit de 600 à 1 200 kg par ha, et représente environ 33 pour cent de la production nationale, alors que le riz de mangrove avec des rendements de 1 700 à 2 600 kg/ha apporte 32 pour cent du total national.

Les céréales pluviales comprennent le maïs, le sorgho, le petit mil (pénicillaire) et le fonio. Les rendements sont faibles et compris entre 0,5 et 1 tonne à l'ha. Au total, le taux de couverture des besoins en céréales pluviales par la production nationale avoisine 74 pour cent.

Les racines et tubercules telles que le manioc, la patate douce, le taro et les bananes, fondamentales à la sécurité alimentaire, sont utilisées à des fins de consommation personnelle ou vendues sur les marchés nationaux et de la sous-région.

2.3.3 Cultures maraîchères

La culture maraîchère qui inclut les tomates, l'oseille, le gombo, les choux, l'aubergine, le poivron, la carotte, les oignons et la patate douce, est une activité essentiellement pratiquée par les femmes à proximité des villes et des villages. Environ 26 pour cent des ménages urbains pratiquent le maraîchage. 15 000 exploitations, occupant 33 000 femmes, produisent environ 40 000 tonnes par an. La production de légumes représente l'une des meilleures sources de revenu pour la population paysanne, et le marché ne couvre que 60 à 80 pour cent de la demande, selon les saisons, ce qui laisse une marge de développement appréciable.

2.3.4 Cultures de rente

Les cultures de rente comprennent l'anacardier, les palmistes, les arachides, les mangues, les agrumes et les bananes. L'anacardier, qui est la culture la plus importante, est cultivé par environ les 2/3 des exploitants sur une superficie moyenne par ferme de 1,8 ha. La culture de l'anacardier occupe une position dominante avec environ 103 000 ha de plantations pour une production brute de noix de cajou estimée à 130 000 tonnes. La culture de l'anacardier, beaucoup moins exigeante en main-d'œuvre que le riz de mangrove, tend à se substituer aux cultures vivrières. Cette stratégie paysanne est encouragée par l'exode rural et la pratique du troc entre noix de cajou et riz qui garantit plus de sécurité alimentaire aux paysans mais bénéficie surtout aux acheteurs de noix de cajou qui importent du riz bon marché.

2.4 ÉLEVAGE

Les données sur l'élevage sont mal connues⁴, mais le recensement de 2009 montre que les effectifs considérés jusqu'à présent étaient largement sous-estimés. La part de l'élevage dans le PIB agricole devrait s'en trouver augmentée. Les systèmes de production dans lesquels l'élevage occupe une place importante sont situés à l'est et au nord du pays et portent sur des bovins de race N'dama trypanotolérante, des ovins et des caprins: 95 pour cent de l'effectif des ruminants est situé dans ces zones. Dans le reste du pays on trouve aussi des porcs. Les volailles sont réparties sur tout le territoire.

L'élevage traditionnel est frappé de façon chronique par des pathologies meurtrières et par des épizooties dévastatrices qui causent des ravages chez les porcs et les volailles. Le PNIA indique que 96 700 éleveurs travaillent dans ce secteur et que les élevages à cycle court sont pratiqués surtout par des femmes. À Bissau, de petits ateliers modernes d'aviculture se sont développés, mais la production nationale n'est pas suffisante pour couvrir la demande urbaine en viande, œufs et produits laitiers et doit être complétée par des importations. Dans les campagnes les besoins nutritionnels des populations en protéines animales ne sont pas couverts, ce qui se manifeste par de nombreux foyers de malnutrition.

2.5 PISCICULTURE, AQUACULTURE ET PÊCHE

Malgré l'environnement favorable à ces activités et l'existence de deux systèmes aquacoles traditionnels (mangrove au nord et au sud du pays, et bas-fonds de Bafatá et de Gabú), et en dépit de deux tentatives (celle des Vietnamiens sur la crevette et le tilapia en 1997, et l'implantation d'une station piscicole à Fa-Mandinga), la pisciculture et l'aquaculture n'ont pas vraiment démarré en Guinée-Bissau. Toutefois, le potentiel est important et de nouvelles initiatives devraient être prises à brève échéance avec l'appui de la FAO.

Le secteur des pêches maritimes en Guinée-Bissau se caractérise par une présence importante de pêcheurs venus des pays voisins. Le secteur contribue pour près de 4 pour cent au PIB, mais alimente le budget de l'État à hauteur de 40 pour cent environ grâce aux recettes importantes qu'il génère. Le taux d'exportation des produits de la pêche est très élevé: sur une capture estimée à 135 000 tonnes par an, seulement 25 000 tonnes seraient destinées au marché intérieur. Ainsi, dans les zones rurales éloignées le poisson est rare et la population profite peu de cette source de protéines de qualité.

Dans le cadre du programme de coopération technique, la FAO travaille à la formulation de deux projets, l'un visant le développement de la pisciculture, l'autre visant l'appui, la valorisation et la gestion durable des produits de la

⁴ Enquête CLISS –DIAPER II (1991); les données du recensement de l'élevage de 2009 devraient compléter ces informations.

pêche artisanale. Afin d'appuyer la conception de ces projets, et en particulier dans le but de maximiser l'impact du développement des pêches sur le statut nutritionnel des populations vulnérables, une mission d'appui technique composée d'experts en pêches et en nutrition est prévue courant 2011.

2.6 SITUATION ALIMENTAIRE

2.6.1 Besoins énergétiques

D'après le PNSA, la pauvreté, prépondérante en zone rurale (66 pour cent de personnes pauvres et 22 pour cent extrêmement pauvres) est la principale cause de l'insécurité alimentaire. La production nette nationale ne suffit pas à couvrir les besoins actuels du pays et la Guinée-Bissau connaît une insécurité alimentaire permanente.

Ses besoins céréaliers sont estimés par le gouvernement à 264 000 tonnes par an. La comparaison de ces besoins avec la production nationale, estimée à 156 000 tonnes, fait apparaître un déficit de 108 000 tonnes qui a tendance à croître et qui n'est que partiellement comblé par les importations de riz qui varient de 50 000 à 65 000 tonnes, selon les années et par l'aide alimentaire (riz et blé) de l'ordre de 8 900 tonnes par an. Les besoins non satisfaits s'élèvent approximativement de 34 000 à 49 000 tonnes et révèlent une sous-alimentation chronique qui atteint les ménages les plus pauvres. L'apport énergétique moyen par habitant est estimé à 1 820 calories par jour, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 2 160 calories par jour et aux recommandations (2 400 calories) de l'Organisation mondiale de la Santé.

2.6.2 Besoins nutritionnels

L'alimentation de la plus grande partie de la population est constituée d'une forte proportion de riz qui représente 40 à 45 pour cent de l'apport énergétique total. Les protéines d'origine animale n'entrent que pour 19 pour cent dans le total des protéines ingérées, ce qui est insuffisant et fait apparaître des carences en acides aminés essentiels, vitamines et acides gras indispensables. Ce déséquilibre alimentaire, explique le niveau très élevé des indices de malnutrition. Selon l'enquête par grappe à indicateurs multiples 2006⁵, 19 pour cent des enfants de moins de cinq ans, sont en insuffisance pondérale modérée, 4 pour cent en insuffisance pondérale sévère et 41 pour cent souffrent de retard de croissance.

Dans le nord du pays, les anémies endémiques causées par la malnutrition sont fréquentes. À ce stade avancé de malnutrition qui atteint les enfants et les adultes des couches les plus pauvres de la population, il est nécessaire d'introduire dans les systèmes de production familiaux, des denrées animales et des fruits et légumes afin de garantir la disponibilité locale d'une variété d'aliments nécessaire à une alimentation adéquate.

⁵ Ministère de l'économie, Secrétariat d'État au Plan et à l'intégration régionale, 2006.



2.6.3 Arbre à problèmes de l'insécurité alimentaire

La mission de la FAO, dans le cadre de l'OSI, est d'assister les pays et les partenaires afin d'améliorer la préparation et la réponse aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles. En Guinée-Bissau, les problèmes de malnutrition aggravent la vulnérabilité aux crises et aux catastrophes. La précarité de l'agriculture, qu'il s'agisse de productions végétales ou animales est une cause aggravante de la vulnérabilité de la population rurale aux problèmes alimentaires.

L'arbre à problèmes de l'insécurité alimentaire comprend deux divisions: déficit énergétique national et malnutrition, chacune représentée dans un tableau (tableaux 1 et 2).

2.6.3.1 Déficit énergétique national: Tableau 1

On dénombre quatre causes principales au déficit énergétique:

- (i) Faiblesse de la productivité de la terre et du travail.
- (ii) Diminution des disponibilités en terre.
- (iii) Ruptures d'approvisionnement dues à des situations de désastres ou de crises.
- (iv) Faiblesse des revenus monétaires.

Les causes (i), (ii) et (iv) influent directement sur la vulnérabilité et la cause (iii) trouve un terrain fragilisé par la vulnérabilité. La succession des causes préalables présentées dans le tableau 1, fait apparaître des «portes d'entrées» qui sont des maillons sur lesquels il est opportun pour la FAO d'intervenir pour améliorer la situation. Sur les tableaux de l'arbre à problèmes, les cadres présentant une porte d'entrée sont présentés sur un fond de couleur distincte.

Par exemple, en remontant la chaîne logique qui part de la faible productivité de la terre et du travail, on passe successivement par «la baisse de rendements des rizières de mangrove: salinisation et acidification», «main-d'œuvre insuffisante pour réparer les digues anti-sel: exode rural», «rupture des digues anti-sel», et «élévation du niveau marin».

La porte d'entrée est la rupture des digues anti-sel, il est en effet à la mesure des projets du Plan d'action de réparer les digues anti-sel, alors que le rétablissement des paramètres chimiques permettant la culture du riz dans la mangrove est très délicat. Parallèlement, l'exode rural est un phénomène social dont l'ampleur dépasse ce

programme, tandis que l'élévation du niveau marin est un problème planétaire. En appliquant la même méthode aux trois autres chaînes logiques, il est possible de déterminer les trois autres portes d'entrées pouvant donner lieu à des interventions en mesure de réduire le déficit énergétique et la vulnérabilité: «inondations, sédimentation des rizières de bas-fonds, et désertification des plateaux»; «rupture d'approvisionnement: situation de désastre ou de crise»; et «risque phytosanitaire élevé».

2.6.3.2 Malnutrition: Tableau 2

La malnutrition provient principalement, d'une part, des carences en protéines animales, et d'autre part, des carences en micronutriments d'origine végétale.

Quatre problèmes de disponibilité alimentaire contribuent fortement à cet état de malnutrition:

- (i) Rareté des petits élevages familiaux.
- (ii) Inexistence de la production piscicole.
- (iii) Faiblesse de la demande des marchés ruraux pour les produits de la pêche artisanale côtière.
- (iv) Rareté des petits jardins familiaux.

Les «portes d'entrées» trouvées pour aborder ces problèmes concernent d'abord les actes vétérinaires pratiqués presque uniquement par les agents de l'État qui ne parviennent pas seuls à juguler les maladies du bétail, ce qui dissuade les éleveurs potentiels de se lancer dans l'activité. De même, il est possible aussi de remédier à l'inexpérience des ménages en matière de pisciculture et d'aquaculture et d'aider des groupements de femmes à s'équiper en matériel de traitement post-récolte, surtout en décortiqueuses à riz. Pour stimuler l'horticulture, il peut être proposé également une aide à l'investissement (clôture, puits, exhaure).

Tableau 1
Analyse des causes de l'insécurité alimentaire

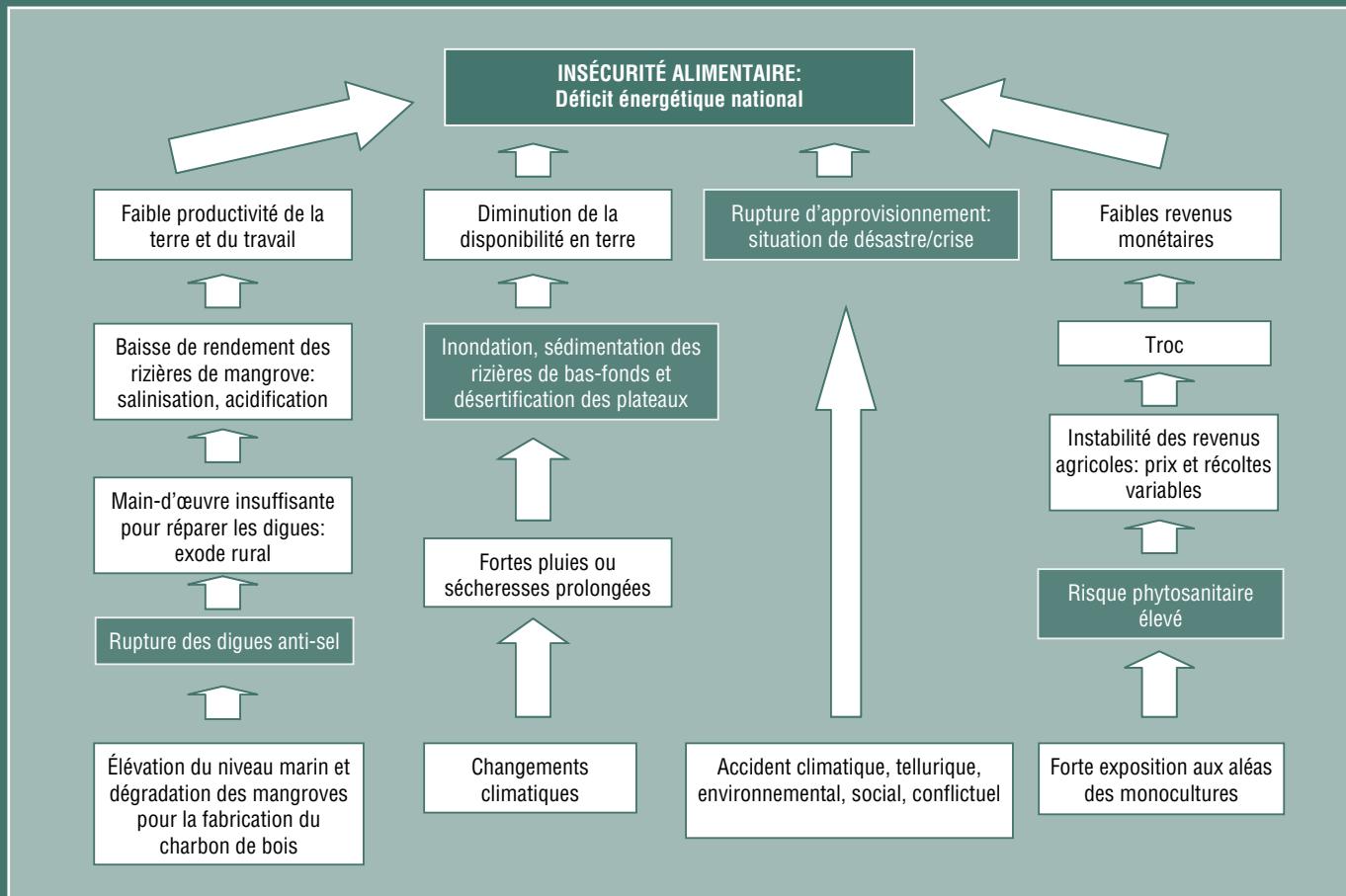
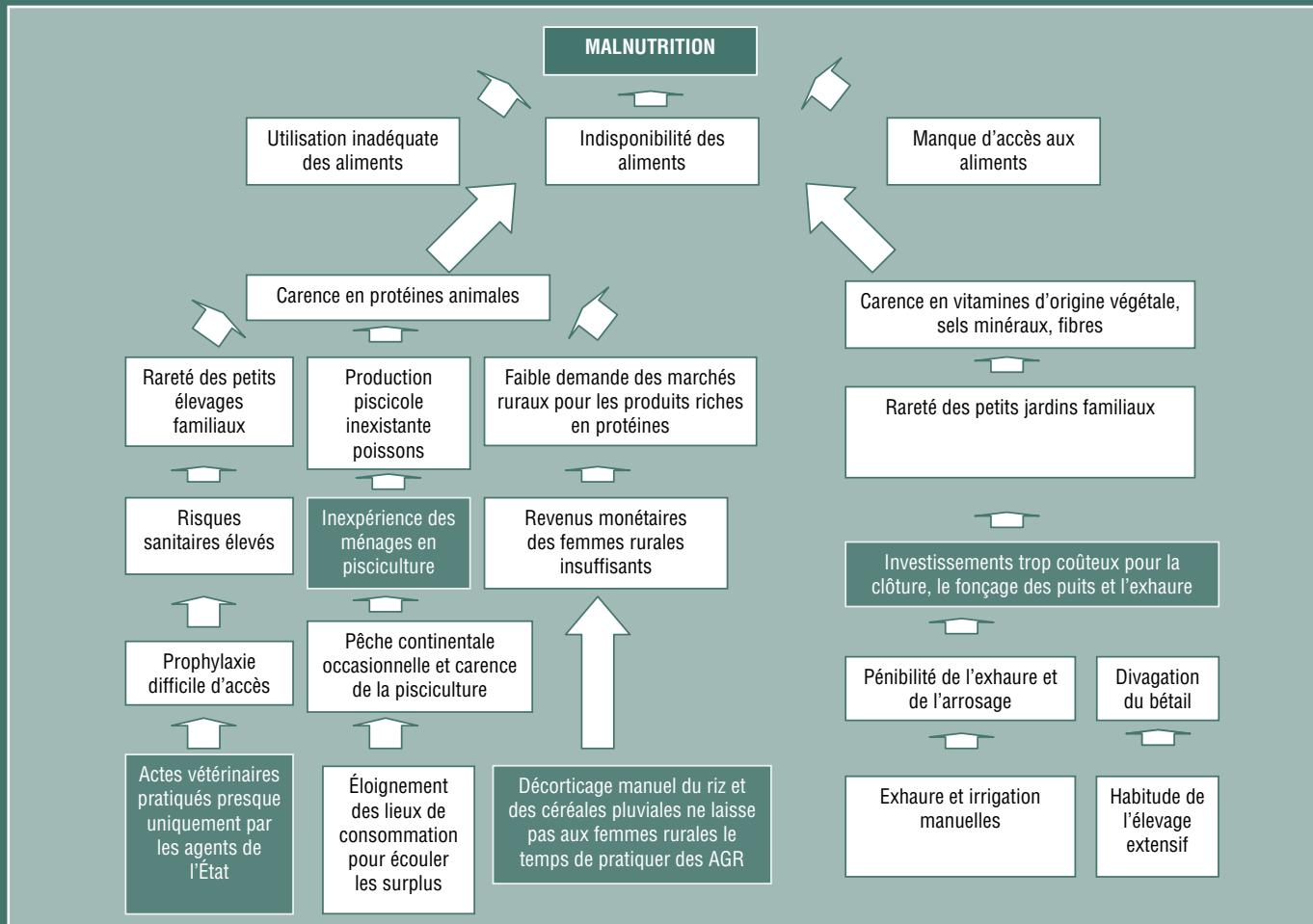


Tableau 2
Analyse des causes de l'insécurité alimentaire



2.7 PRINCIPAUX ACTEURS

Les principaux acteurs dans le domaine des urgences agricoles et alimentaires sont: (i) les institutions nationales dont les ministères, les services techniques nationaux et les institutions de recherche; (ii) le PNUD et les agences spécialisées des Nations Unies; (iii) les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales; et (iv) les organisations professionnelles agricoles.

2.7.1 Les institutions nationales

Une nouvelle *Loi organique* du Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR) a été approuvée en mai 2006 par le Conseil des ministres. L'objectif principal de cette restructuration était de rendre les structures du MADR plus opérationnelles et fonctionnelles et d'assurer la décentralisation de leurs activités en donnant, notamment, une plus grande responsabilité aux directions régionales. Elle institue également un Bureau de planification agraire rattaché directement au Ministre, des Directions régionales (déconcentrées) et deux Instituts nationaux, décentralisés, pour la recherche agricole (INPA) et pour la biodiversité et les aires protégées. Ces instituts disposent de quatre centres correspondants aux zones agro-écologiques. Ces centres, actuellement dépourvus de ressources humaines et financières, pourraient dans le futur jouer le rôle de centre de multiplication de semences pour répondre aux besoins d'urgence du pays.

2.7.2 Les Nations Unies

Le PNUD, au sein de ses attributions, compte également une composante urgences agricoles et sécurité alimentaire. À ce titre, dans une optique de gestion des risques de catastrophes, il contribuera à la mise en place d'un service efficace de protection civile. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) définit l'ensemble des interventions du PNUD et des agences des Nations Unies opérant dans le pays.

Le PNUD prépare un plan d'adaptation national aux changements climatiques, se concentrant surtout sur les éventuelles périodes de sécheresse dans le cadre de la préparation des programmes d'action nationaux d'adaptation (PACA). Sur le plan institutionnel, le PNUD accompagne le projet national de création d'une plateforme de réduction des risques de catastrophe et vise à la renforcer en créant un centre opérationnel de communications. Le SNPC devrait, à l'issue du vote l'instituant, prendre la responsabilité de cette plateforme.

QUE SONT LES PACA?

Les PACA fournissent une méthode aux pays les moins avancés pour identifier les activités prioritaires qui répondent à leurs besoins urgents et immédiats d'adaptation au changement climatique; celles pour lesquelles un retard supplémentaire risque d'accroître la vulnérabilité et/ou les coûts à un stade ultérieur. Le PACA pour la Guinée-Bissau a déjà été rédigé.

Ses domaines d'intervention prioritaires touchent l'agriculture, l'élevage, les forêts, les ressources hydriques, la pêche, les zones côtières, l'assainissement, la santé et la sécurité alimentaire.

Le PAM mène des activités d'urgence alimentaire et nutritionnelle aux objectifs bien définis. Grâce à la contribution du Brésil, par exemple, un programme de cantines scolaires a été mis en œuvre. Les activités d'aménagement des bas-fonds, des mangroves et de réhabilitation des pistes du PAM sont appuyées par la Banque mondiale, l'Union européenne et le Japon. À l'avenir, la collaboration entre le PAM et la FAO pourrait se développer et s'étendre à la régénération des zones dégradées, à l'aménagement des jardins maraîchers et à l'achat des brisures de cajou aux producteurs dans le cadre de l'initiative du PAM Achats au service du progrès «P for P⁶».

2.7.3 Les ONG

Les ONG, intervenant surtout en milieu rural, concentrent une majorité de leurs activités dans les domaines suivants: l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'appui aux organisations professionnelles agricoles, la transformation des produits agricoles, la valorisation des produits horticoles et l'environnement.

L'Instituto Marquês de Valle Flôr (IMVF) est une ONG portugaise dont la mission est de promouvoir le développement socio-économique et culturel dans les pays lusophones. Elle est engagée dans des activités de développement en Guinée-Bissau depuis 1999 et est impliquée dans l'élaboration d'un accord tripartite d'utilisation d'un système d'information géographique (SIG), en partenariat avec le MADR et la FAO, afin de cartographier les interventions des différents acteurs du monde agricole.

La Croix-Rouge bissau-guinéenne est une organisation humanitaire de secours créée en 1977 et dédiée au renforcement des capacités dans les domaines de la préparation et de la réponse aux urgences. La Croix-Rouge dispose de compétences dans les domaines du secourisme, de l'aide alimentaire, du fonçage des puits, de l'assainissement, et de la sécurité alimentaire. Cette institution est composée d'équipes communautaires travaillant

⁶ Purchase for Progress (achats dans le pays au bénéfice des producteurs locaux).

à la réduction des risques de désastre dans des zones sensibles. Ces structures se répètent aux échelons régional et national. Les équipes reçoivent des formations sur la gestion des crises, la préparation à l'urgence et l'atténuation de l'impact des crises.

Les organisations professionnelles agricoles (OPA), dont les capacités sont inégales, sont de manière générale d'importants partenaires. L'Association nationale des agriculteurs de Guinée-Bissau, par exemple, est une organisation privée qui représente les intérêts de tous les agriculteurs du pays. L'Association des femmes pour les activités économiques, quant à elle, regroupe environ 10 000 femmes et les aide à défendre leurs intérêts. Les adhérentes pratiquent la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles.



3. LA FAO EN GUINÉE-BISSAU

3.1 LA FAO ET LA RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

Créée en 2008 à la suite de l'effondrement du cours de la noix de cajou et la flambée des prix alimentaires, l'ERCU mène actuellement à bien trois projets.

3.1.1 Support à la valorisation des produits du cajou et renforcement des capacités nationales de coordination des activités⁷

Le décorticage requiert des équipements simples mais robustes que le projet fait fabriquer sur place. Ils ont été testés par les producteurs. Les kits distribués (170 environ) ont été distribués à des petites unités gérées par des groupements de producteurs, souvent des femmes. Le projet a pour objectif d'augmenter le revenu des familles d'agriculteurs. Des équipements pour l'extraction, la conservation et la vinification du jus ont également été distribués ainsi que des outils et des semences pour diversifier la production agricole. Ce projet s'inscrit directement dans le cadre de la réduction de la vulnérabilité des agriculteurs et de l'augmentation de la valeur ajoutée nationale.

Le financement actuel, prévu pour une durée de 18 mois a été apporté par l'Espagne. La dernière tranche se concentre sur la mise au point des matériels, le suivi des itinéraires techniques pour la culture de l'anacardier et la commercialisation des noix de cajou.

La composante «Appui à la coordination» vise à fournir au MADR un outil lui permettant d'avoir une vue d'ensemble des activités agricoles mises en œuvre en Guinée-Bissau. Cette composante a été mise en œuvre en collaboration avec l'IMVF afin de créer une base de données des interventions agricoles par opérateur, reliée à un SIG.

3.1.2 Programme de renforcement de la sécurité alimentaire des communautés rurales bissau-guinéennes affectées par la flambée des prix des denrées alimentaires dit Programme de facilité alimentaire (Food Facility)⁸

Lors de la flambée des prix agricoles en 2008, afin de venir en aide aux populations tributaires d'achats alimentaires pour tout ou partie de leur ration, l'Union européenne a concentré son assistance sur les pays les plus vulnérables, parmi lesquels la Guinée-Bissau. Le programme qui a démarré en 2009 pour une durée de 24 mois comprend de

⁷ OSRO/GBS/701/SPA; OSRO/GBS/801/SPA; GCP/GBS/031/SPA: trois tranches de 500 000 EUR.

⁸ FAO; GCP/GBC/-030/EC.

nombreux volets tels que les petits élevages, les jardins maraîchers scolaires et communautaires, les aménagements de rizières dans les bas-fonds et la mangrove, l'équipement des services agricoles et la production semencière par l'INPA.

Ce programme très diversifié de 3,9 millions USD vise à diminuer la vulnérabilité et la sensibilité aux crises des populations vulnérables, et les actions entreprises sont en ligne avec les objectifs de ce Plan d'action. En particulier, on peut noter: (i) le développement des élevages à cycle court rejoignant les objectifs d'accroissement des revenus des femmes, améliorant la qualité nutritionnelle des repas et contribuant à abaisser la menace des crises alimentaires; (ii) l'appui aux maraîchers et aux groupements de femmes; (iii) la réhabilitation des rizières de mangrove et de bas-fonds augmentant la superficie cultivée, les rendements, la production et contribuant ainsi à combler le déficit énergétique de la ration alimentaire; et (iv) la diffusion des semences améliorées et adaptées aux différents écosystèmes : à la fois un mode de réponse aux crises et une tâche essentielle pour l'avenir de l'agriculture et entrant dans la transition de l'urgence au développement.

L'indisponibilité de semences pour les différents systèmes rizicoles (pluvial, mangrove et bas-fond), les anacardiers, les cultures de diversification (arachides, céréales pluviales) et le maraîchage est le goulet d'étranglement le plus sérieux auquel l'ERCU essaie de remédier avec l'INPA.

3.1.3 Projet d'introduction de semences de variétés améliorées de riz

Ce projet, financé par le Brésil⁹ à hauteur de 269 000 USD et couvrant six pays, vise à aider le Gouvernement de Guinée-Bissau à constituer un stock de semences de riz adaptées aux différents écosystèmes du pays et déjà introduites dans la sous-région.

La coordination du projet a été confiée au Directeur de la recherche qui a mis en place un essai comparatif avec un programme de sélection variétale participative (PVS) pour les bas-fonds et la mangrove. La première sélection sur la récolte de la saison des pluies 2010 est en cours. La multiplication en irrigué pourra avoir lieu en saison sèche 2010-2011. Ce type de programme donne des résultats rapides et applicables, et devrait être prolongé.

⁹ RLA/160/BRA Baby 5.

3.2 AUTRES PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR LA FAO

Le projet de «Diversification, intensification et valorisation de la production agricole» est la composante nationale d'un projet régional financé par l'Italie à hauteur de 1 500 000 USD qui vise l'amélioration de la sécurité alimentaire, la diversification des cultures et l'appui à la commercialisation des produits agricoles dans les régions de Bafata et Oio. Ce projet sera clôturé en juillet 2011.

C'est en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PAM, et l'Organisation mondiale de la Santé que le programme conjoint «Promotion d'une approche multisectorielle de la malnutrition infantile» est mis en œuvre par la FAO au travers de la promotion des jardins scolaires. Ce programme est financé dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avec des fonds espagnols, la composante «Jardins scolaires» s'élève à 608 537 USD. Le projet s'achèvera en septembre 2012.

4. LES DONATEURS

L'Union européenne, l'Espagne et le Brésil sont trois bailleurs de fonds très actifs en Guinée-Bissau.

L'Union européenne finance différents types de projets, dont notamment en matière de réponse rapide à la flambée des prix alimentaires dans les pays en développement (*EU Food Facility*). La **Coopération espagnole**, quant à elle, s'intéresse à la problématique du développement de la Guinée-Bissau. Son appui est axé sur les domaines de l'aquaculture, l'environnement, l'aviculture, l'horticulture, la collecte et le traitement cartographique des données ainsi que l'aide aux groupements de femmes. La **Coopération brésilienne** est présente en Guinée-Bissau dans de nombreux domaines tels que les urgences (inondations d'août 2010), le développement social et l'éducation. Le Brésil est aussi intéressé à collaborer avec la FAO principalement dans le domaine des bio-combustibles à base d'huile de palme.

La Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) sont également des partenaires actifs dans les urgences agricole et alimentaire.

La Banque mondiale souhaite préparer une stratégie pour les pays sortant de la période post-conflits et a invité l'Agence internationale de développement (IDA) à appuyer les petits cultivateurs, et la Société financière internationale (IFC), une institution du Groupe Banque mondiale, à engager le secteur privé à stimuler le tourisme et les grandes monocultures. L'équipe de la Banque mondiale a préparé un mémorandum sur l'économie du pays visant à approfondir la réflexion sur l'avenir de la Guinée-Bissau. La FAO devrait prendre part aux discussions avec la Banque mondiale, la BAD et le FIDA sur la mise au point d'une stratégie commune.

La BAD finance actuellement le projet de réhabilitation du secteur agricole et rural (PRESAR) et vise à investir dans de futures activités de renforcement telles que la multiplication de semences. Le FIDA est engagé avec la Banque mondiale et la BAD dans la préparation d'une stratégie des donateurs.

Parmi les autres donateurs importants dans le secteur agricole on note: la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), la République populaire de Chine, les Pays-Bas, l'Italie, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Portugal. L'apport financier le plus important provient de la BOAD avec deux projets totalisant 6,5 milliards de FCFA. Les deux projets de la BOAD correspondent aux objectifs du Plan d'action dans le domaine de l'urgence, de l'agriculture et de l'élevage.

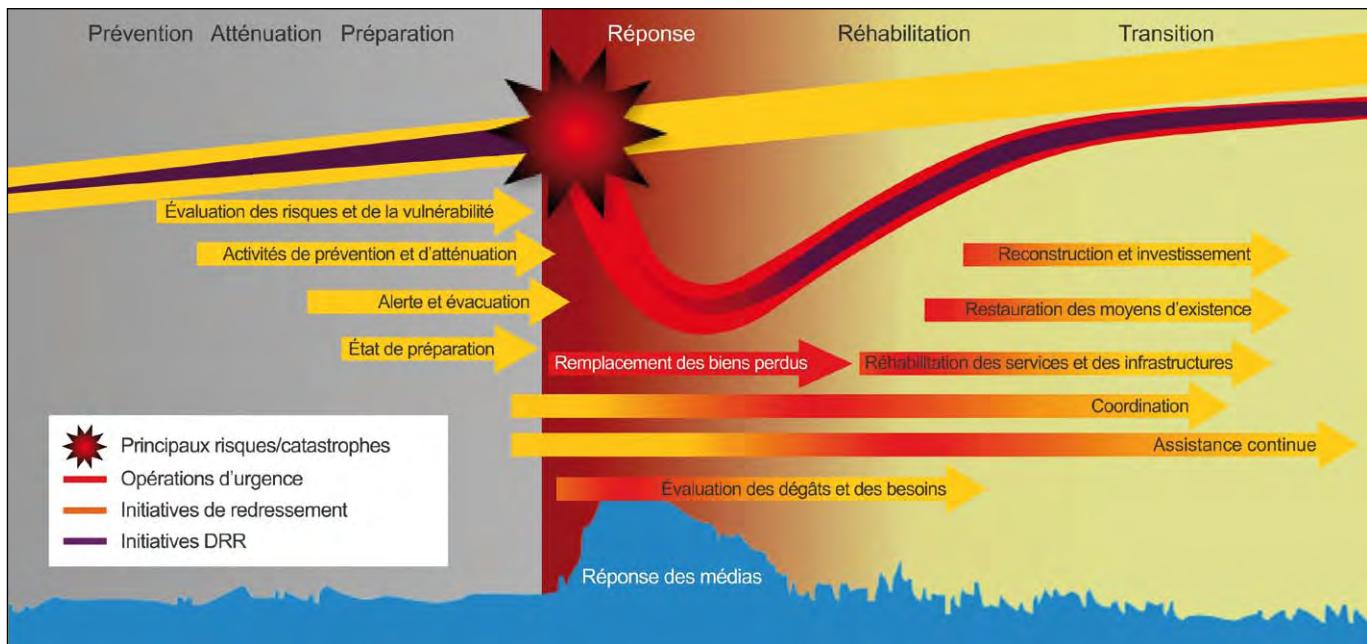
5. DIRECTIONS STRATÉGIQUES DU PROGRAMME DE LA FAO

La FAO est actuellement en train de réorganiser son programme en Guinée-Bissau autour des composantes principales de l'approche gestion des risques de catastrophe. Ainsi, comme principale agence spécialisée du système des Nations Unies dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, la FAO vise à réduire la vulnérabilité des populations avant, pendant et après les catastrophes grâce à l'évaluation et la réduction des risques, la réponse aux urgences et la réhabilitation à long terme.

Le programme mettra l'accent sur le redressement et la réhabilitation pour augmenter la résilience des communautés exposées afin de garantir au mieux l'efficacité et la durabilité des interventions tout en étant centrée sur les personnes et en étroit partenariat avec les institutions locales, les donateurs et les autres acteurs actifs dans le secteur.

Les objectifs de la FAO en Guinée-Bissau ont été identifiés sur la base des besoins et visent à soutenir les objectifs du PNIA et du PACA. Le programme de la FAO a trois objectifs principaux:

1. La vulnérabilité du pays aux crises, aux menaces et aux urgences agricoles et alimentaires est réduite.
2. La réponse du pays et de ses partenaires aux crises et aux urgences dans les domaines de l'alimentation est plus efficace.
3. La transition au développement et les liens entre l'urgence, la réhabilitation et le développement ont été améliorés.



5.1 SOLUTIONS AUX PROBLÈMES CONDUISANT AU DÉFICIT ÉNERGÉTIQUE

5.1.1 Problème I: Faible productivité de la terre et du travail dans les rizières de mangrove due à des ruptures de digues anti-sel

Porte d'entrée: réhabilitation des digues anti-sel (Projet 1). Pour améliorer la productivité du travail et de la terre, la «porte d'entrée» consiste à réhabiliter les digues anti-sel qui se sont rompues et à éliminer les risques d'inondations par les eaux marines. Ce travail sera effectué manuellement, par les agriculteurs et à leur demande. Les outils et les semences améliorées seront apportés par le projet, tandis que des rations alimentaires seront fournies selon le principe «vivres contre travail». La plantation pilote de palétuviers dans les mangroves dégarnies et la protection des zones côtières contre le déboisement limiteront le recouvrement des rizières de mangrove par des alluvions stériles. La réparation des digues et le perfectionnement des systèmes hydrauliques amélioreront la qualité des terres, ce qui, grâce aux semences sélectionnées, augmentera les rendements. Le système hydraulique mis en place demandera moins de travail que les dispositifs traditionnels et la productivité du travail s'en trouvera accrue. Au total, la production de paddy augmentera et réduira le déficit énergétique des familles d'agriculteurs.

Action pilote de reboisement en palétuviers de la mangrove dégradée (Projet 1). L'exploitation des palétuviers pour la fabrication de charbon de bois pour les villes laisse une mangrove dégradée, soumise à la violence des marées, exposée à la sédimentation et dont la richesse naturelle est menacée. Le reboisement de cette mangrove permet de ralentir la sédimentation du littoral et de redonner vie à des espaces aquatiques qui abritent les frayères et à une faune spécifique telle que les huîtres. Il s'agit d'une action visant à reconstituer la biodiversité et le potentiel de production original au bénéfice des populations riveraines appauvries par les prélevements urbains.

5.1.2 Problème II: Diminution de la disponibilité en terres dans les rizières de bas-fonds

Porte d'entrée: récupération des superficies inondées (Projet 2). Les inondations prolongées, parfois par les eaux marines, et la sédimentation sont les principaux problèmes rencontrés par les agriculteurs qui cultivent le riz de bas-fonds. Le drainage et la réparation ou la construction de nouvelles digues permettant d'augmenter la disponibilité en terres sont des solutions directes à ces problèmes. Pour améliorer la situation durablement, il serait souhaitable de régénérer la végétation des plateaux pour augmenter l'infiltration, réduire le ruissellement et l'érosion hydrique et, de cette façon, limiter la sédimentation des rizières situées en aval.

Travaux de génie rural et régénération du couvert végétal. Les solutions directement réalisables consistent en travaux de génie rural (drainage, ouvrages de protection et de contrôle de l'eau) et dans le domaine agronomique, ainsi qu'en la fourniture de semences adaptées aux exigences des sols et du climat. La régénération de la végétation des plateaux se heurte à l'absence de législation foncière à laquelle se référer. Pour réaliser ces travaux, il est nécessaire de fournir des outils de terrassement manuel et une assistance technique pour la conduite des travaux. L'amélioration des infrastructures traditionnelles mises en place pour la riziculture de bas-fonds pourrait demander l'intervention d'engins motorisés qui seront fournis en cas de nécessité. Il est souhaitable cependant, pour la durabilité des aménagements, que leur entretien puisse être effectué sans intervention extérieure.

Production de semences sélectionnées (Projet 3). L'expérience des projets en cours a montré la faiblesse des filières des différentes cultures pluviales en Guinée-Bissau et leur manque d'adaptation face aux changements climatiques. Le principal levier pour l'intensification des productions de riz de bas-fonds est l'amélioration variétale. D'autre part, la mise en valeur de nouvelles rizières dans la mangrove et les bas-fonds requiert des quantités de semences adaptées aux exigences du terrain qui ne se trouvent pas sur le marché. Pour remédier à ce problème, il est proposé de poursuivre les actions de sélection et de multiplication entreprises suivant la méthode de PVS, en confiant l'exécution à l'INPA.

La mise à disposition de variétés sera sollicitée auprès d'Africa-Rice et de la Coopération brésilienne. Les semences issues de la sélection seront multipliées par des paysans semenciers et, en l'absence d'un service fonctionnel de



certification en mesure d'effectuer la surveillance aux champs, la qualité des semences fournies par les paysans semenciers pourrait être contrôlée par l'INPA dans de petits laboratoires installés dans des locaux réhabilités dans le cadre du Projet de réhabilitation du secteur agricole et rurale en Guinée-Bissau (PRESAR). Les prélèvements seront soumis à des tests simples et pertinents indiquant notamment: le pouvoir germinatif, le taux d'humidité, et le poids de 1 000 graines. Les semences seraient dites de «qualité déclarée», c'est-à-dire que leur pureté génétique ne pourrait être certifiée mais que les semences seraient acceptables sur le plan variétal et qu'elles auraient les qualités requises pour être semées. Un travail identique doit être réalisé avec les différents centres de recherche régionaux pour les autres cultures pluviales. La promotion de variétés améliorées résistantes aux aléas climatiques reste un défi.

5.1.3 Problème III: Rupture d'approvisionnement alimentaire en situation de catastrophe ou de crise

Porte d'entrée: Rétablissement des approvisionnements alimentaires (Projet 4). L'objectif à atteindre en cas de rupture d'approvisionnement due à une catastrophe, un conflit ou une crise est d'atténuer la gravité de la situation. La gradation proposée comprend, pour les domaines agricoles et alimentaires: (i) la prévision, la prévention et la préparation; (ii) la réduction des risques; et (iii) la gestion des situations créées par les crises. Ces phases font partie du Cadre d'action de Hyogo et correspondent à l'initiative du gouvernement de créer un SNPC et à celle du PNUD de constituer une plateforme pour la réduction des risques.

Expérience de la FAO. La FAO dispose d'une vaste expérience en matière de situations d'urgences agricoles et alimentaires dont le SNPC pourrait profiter. Ainsi la division des urgences et de la réhabilitation pourrait contribuer à la mise en place des mécanismes nationaux qui ont fait preuve de leur efficacité dans de nombreux pays et qui compléteraient le programme du SNPC dans les domaines de la prévision, de la prévention et de la préparation aux crises agricoles et alimentaires. Il s'agirait de mettre en place un système d'alerte précoce (SAP), un Système d'information sur les marchés (SIM) et le Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC¹⁰).

Système d'alerte précoce (SAP). Un SAP permet de centraliser tous les indicateurs susceptibles d'alerter sur les menaces, d'anticiper les crises et de localiser les populations vulnérables afin de se préparer à l'événement et d'en atténuer l'impact. Un SAP est constitué d'une équipe pluridisciplinaire dont les membres mettent leurs interprétations en commun. Les données sont recueillies auprès des services statistiques et de toute personne en possession d'informations pertinentes sur la situation agricole et alimentaire. Des postes sentinelles peuvent être disposés dans les zones sensibles. Les informations de diverse nature sont interprétées par l'équipe multidisciplinaire. Le SAP doit suivre et identifier tout écart inhabituel par rapport à la normale et analyser les indicateurs et les tendances pour attirer l'attention sur les tendances inhabituelles.

¹⁰ Integrated Phase Classification <http://www.foodsecinfoaction.org>

Les SAP ont été installés dans toute l'Afrique sub-saharienne depuis les années 70, à la suite des graves sécheresses qui ont frappé l'Afrique à cette période, pour servir d'éléments centraux aux réseaux d'intervention en cas d'urgence. Malgré certaines insuffisances, les SAP ont démontré leur capacité à alerter les pays et les donateurs de l'imminence des crises. Mais de nouveaux défis se présentent, principalement les changements climatiques et la vulnérabilité des populations. En Guinée-Bissau la vulnérabilité résulte surtout de la pauvreté, de la sous-alimentation chronique, de la malnutrition, et du syndrome d'immunodéficience acquise - SIDA. Un SAP devrait être intégré au SNPC et servir à répondre aux urgences, tout en contribuant à la programmation du développement. Selon le schéma de Hyogo, le SAP a sa place dans l'organe de décision du SNPC.

Système d'information sur les marchés (SIM). Le SIM est un autre système très utile pour localiser les zones à risque: les prix observés sur les marchés étant des indicateurs très sensibles des premiers indices de rareté des denrées alimentaires.

Banques de céréales, et stocks de sécurité villageois (Projet 5). En prévision des ruptures d'approvisionnement, il est nécessaire de développer des mécanismes villageois tels que des banques de céréales et des stocks de sécurité villageois, en vue de consolider la sécurité alimentaire localement, en plus du dispositif de veille, d'alerte et de réponse aux crises. Les banques de céréales les plus durables sont celles qui constituent elles-mêmes leur propre capital.

5.1.4 Problème IV: Insécurité et faiblesse des revenus agricoles dues à un risque phytosanitaire élevé

Porte d'entrée: Diminution du risque phytosanitaire (Projet 6). La mouche des fruits provoque des dégâts importants sur les mangues et les agrumes et fait planer un risque potentiel sur l'anacardier. Une maladie dont l'agent responsable n'est pas connu localement provoque le dessèchement des anacardiers. Ces pertes pèsent sur les revenus des ménages agricoles qui sont très dépendants des monocultures. Sur les cultures pluviales au nord-est du pays, les attaques répétitives d'acridiens causent des dégâts importants qui affectent les cultures vivrières. Une amélioration de l'état sanitaire des cultures permettrait de vendre les productions dans de meilleures conditions et aurait un effet positif sur les revenus des ménages dont dépend le déficit énergétique puisque les agriculteurs ne produisent pas assez pour couvrir leurs besoins.

Les solutions proposées pour combattre les différents parasites. Contre la mouche des fruits¹¹, des pièges à phéromones et malathion ont été utilisés avec succès dans un projet pilote conduit avec l'INPA. Ces pièges peuvent donc être dispensés car ils consomment de faibles quantités d'insecticide et sont à la portée des arboriculteurs. La maladie qui fait décliner les anacardiers devrait être étudiée pour identifier l'agent responsable et décrire sa biologie afin d'en déduire des règles pour la conduite du verger. La lutte contre les acridiens, qui consiste à traiter

¹¹ *Bactrocera invadens*

exclusivement les oothèques ou les larves d'acridiens en zone forestière avant qu'elles n'atteignent les cultures, devrait être vulgarisée auprès des agriculteurs et ne plus mobiliser directement le service de protection végétale.

Gestion intégrée des productions et des prédateurs (GIPD) (Projet 7). Pour aborder l'ensemble des problèmes phytosanitaires, la solution proposée passe par la diffusion à titre pilote de la GIPD au moyen des champs écoles des producteurs. Par cette méthode et cette approche qui stimulent la prise de décision par les agriculteurs, s'opérera le transfert aux producteurs des traitements phytosanitaires qui sont actuellement effectués par les agents des services de l'État. La GIPD permet aussi d'aborder l'ensemble des problèmes sanitaires tels que la mouche blanche, le dépérissement des anacardiers, la lutte contre les acridiens, et d'introduire de bonnes pratiques agricoles (diversification des cultures, amélioration variétale, etc.).

Coopération internationale en cas d'urgence dans la sous-région (CEDEAO), entre les services nationaux de la protection végétale et de la santé animale (Projet 8). Des attaques parasitaires semblables ont eu lieu dans la sous-région et les services nationaux de Guinée-Bissau, grâce à leurs équipements et leur savoir-faire, bénéficient d'une avance dans ce domaine. Ce savoir-faire pourrait être mis à profit dans le cadre d'un projet pilote de collaboration entre les États de la sous-région pour lutter contre les acridiens ou d'autres ravageurs. Dans le cas des épizooties transfrontalières, il est proposé de mettre en place, dans le cadre du même projet, un dispositif qui permette aux équipes sanitaires d'intervenir au plus vite sur les foyers d'infection sans être gênées par les frontières.

5.2 SOLUTIONS AUX PROBLÈMES CONDUISANT À LA MALNUTRITION

5.2.1 Problème V: Les actes vétérinaires sont pratiqués presque exclusivement par les agents des services de l'État, ce qui rend la prophylaxie difficile d'accès et soumet les élevages à un risque sanitaire très élevé

Porte d'entrée: Diminution du risque sanitaire par la diffusion d'actes prophylactiques ou sanitaires simples et fréquents par des auxiliaires vétérinaires ou des éleveurs formé (Projet 9). Dans le domaine de la santé animale, ce sont les vétérinaires des services de santé animale qui effectuent la plupart des actes. À l'exemple de nombreux autres pays, les agents de l'État en Guinée-Bissau pourraient déléguer l'exécution de ces actes à des auxiliaires et, pour certains traitements, aux éleveurs eux-mêmes.

Veille sanitaire, prévention et prophylaxie par la mise en place d'auxiliaires vétérinaires et la formation des éleveurs (Projet 9). La solution proposée s'appuie, d'une part sur des auxiliaires issus du milieu, qui ont reçu une courte formation de base, complétée par des recyclages et, d'autre part, sur les éleveurs eux-mêmes qui ont été formés à la détection des affections et à l'application de certains traitements (déparasitages, vaccins aviaires, etc.). Les auxiliaires seront dépositaires de médicaments, régulièrement contrôlés et renouvelés par les services de

santé. Les soins et les médicaments sont payants pour les producteurs. Grâce à la diffusion des prophylaxies et des traitements, il devrait être possible d'augmenter le nombre des petits élevages familiaux, le plus souvent gérés par des groupements de femmes, et d'augmenter l'apport protidique de la ration familiale, l'offre de viande et d'œufs sur les marchés ruraux et le revenu des femmes rurales.

Coopération internationale en cas d'urgence dans la sous-région (CEDEAO), entre les services nationaux de la protection végétale et de la santé animale (Projet 8). Le projet précité comporte une composante santé animale.

5.2.2 Problème VI: Les femmes rurales sont indisponibles pour les activités génératrices de revenu parce qu'elles sont accaparées par les travaux post-récoltes

Le décorticage manuel du riz et des céréales pluviales demande beaucoup de temps et d'énergie. La part du temps passé par les femmes au décorticage du paddy atteindrait 60 pour cent. Une fois cette lourde tâche effectuée, il ne leur reste plus assez de temps pour se consacrer aux activités génératrices de revenu parmi lesquelles les élevages à cycle court, les jardins potagers ou la vente de leurs productions.

Porte d'entrée: Aide financière à l'équipement des groupements féminins pour la mécanisation du décorticage du paddy et des céréales pluviales (Projet 10). La solution proposée consiste à mécaniser les tâches, à stocker convenablement les produits transformés et à organiser la commercialisation. Il s'agirait de mettre en place de petites décortiqueuses ou des moulins gérés par des groupements de femmes. En gagnant ainsi du temps, ces groupements pourraient se consacrer à d'autres activités plus lucratives.

Continuation du projet de transformation et commercialisation des noix de cajou (Projet 11). Actuellement la production des anacardiers est principalement exportée sous forme de noix non décortiquées, or l'essentiel de la plus-value est réalisée lors du décorticage, de la transformation et de la commercialisation des produits finis. Les femmes qui se consacrent en priorité au décorticage du paddy, n'ont ni le temps ni l'équipement nécessaire pour réaliser ces opérations. Les projets en cours sur financement espagnol ont permis des gains considérables, qu'il est opportun de reproduire et consolider.

5.2.3 Problème VII: C carences en protéines, en vitamines d'origines animales et végétales, en sels minéraux et en fibres, dues à la rareté des petits élevages à cycle court et des jardins familiaux et communautaires

La réduction des risques sanitaires et phytosanitaires (Projets 6, 7, 8, 9) et la mécanisation des travaux après récolte (Projets 10 et 11) ouvrent la voie à la création de petits élevages et de petits jardins. Mais leur développement est freiné par la pénibilité du travail, la divagation du bétail et le coût de l'investissement.



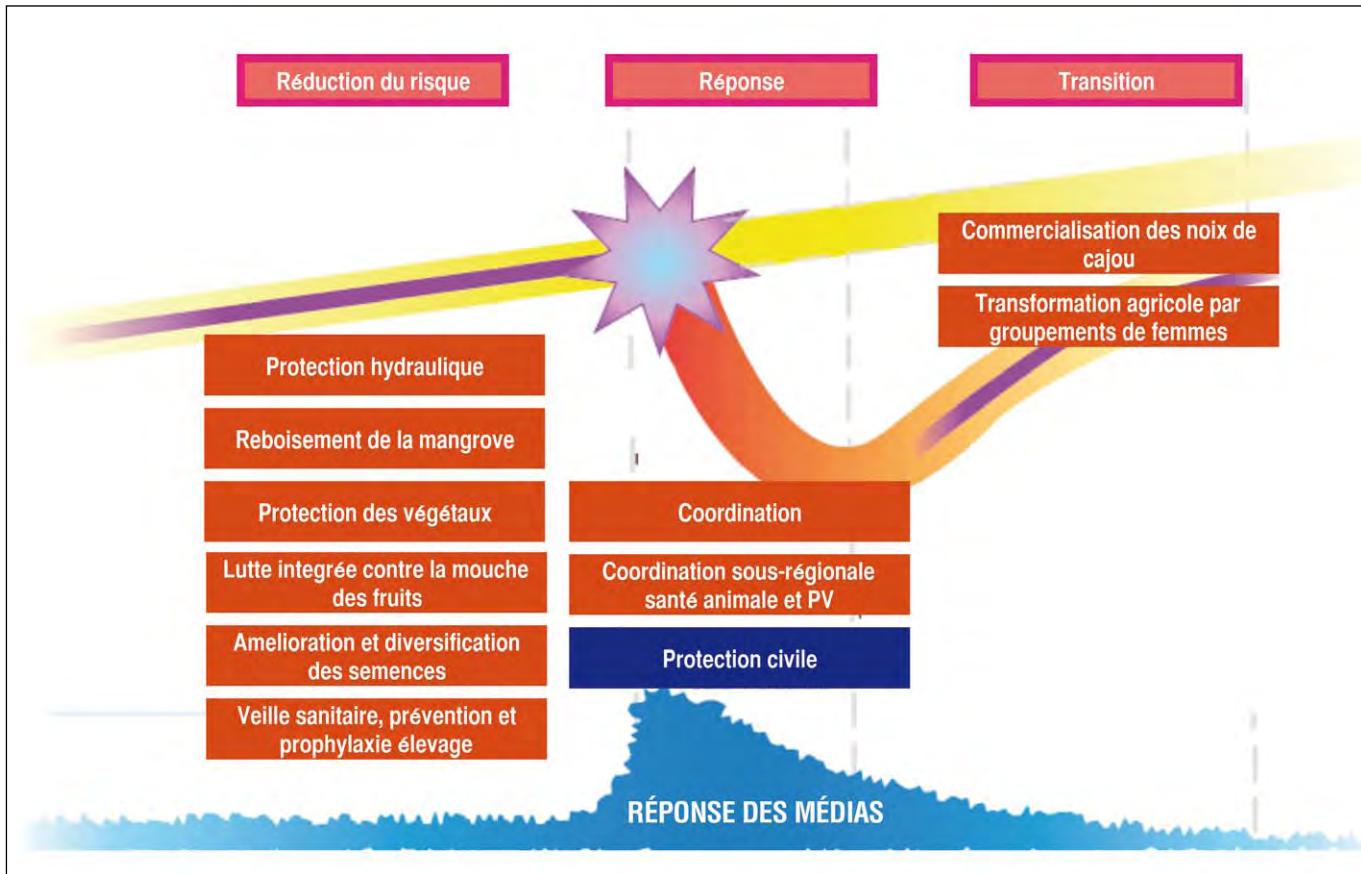
Porte d'entrée: Aide à l'investissement pour la création de petits élevages à cycles courts et de jardins familiaux ou gérés par des groupements de femmes (Projet 12). Une fois rassurés sur la protection sanitaire et phytosanitaire, les candidat(e)s intéressé(e)s par l'élevage à cycle court ou l'exploitation horticole font face au problème financier. S'agissant de populations pauvres ou extrêmement pauvres, financer un bâtiment d'élevage, même s'il s'agit d'une construction utilisant un minimum de matériaux du commerce, n'est pas toujours à leur portée. Il serait opportun de prendre en charge une part importante des dépenses pour les matériaux ou les équipements indisponibles sur place. En revanche, la participation aux travaux est une condition indispensable qui devrait, autant que possible, être compensée par l'apport en rations alimentaires.

Installation de petits élevages à cycle court. Dans le cas des élevages, le bétail local rustique est apporté par les bénéficiaires. Les animaux de race améliorée, des géniteurs en général, seront distribués. Il est indispensable d'apporter une formation continue (santé, alimentation, logement, reproduction) tout au long d'un cycle complet de production, au minimum. Si possible, cette formation peut être incluse dans le programme *champs école paysans* où l'apprentissage se fait uniquement par l'observation et la pratique. Les bâtiments dont les matériaux ne sont pas disponibles sur place et les équipements d'élevage seront pris en charge par le projet. Les obstacles à l'importation et au transport des animaux ainsi que la difficulté à se procurer des médicaments incitent à choisir les races locales ou métisses.

Installation de jardins familiaux, appartenant à des groupements de femmes, ou destinés aux familles atteintes de maladies invalidantes. L'installation consiste en premier lieu, à financer les équipements les plus coûteux pour les jardins tels que le puits et les systèmes d'exhaure et d'irrigation. Pour la production légumière, il est souhaitable de maintenir une proportion importante de légumes locaux, afin de tenter de combler les carences alimentaires en zones rurales avec des produits connus et bien acceptés. La malnutrition et les maladies invalidantes ou potentiellement invalidantes sont étroitement corrélées, et les personnes atteintes doivent avoir accès à une bonne alimentation, adaptée à leurs besoins nutritionnels suivant les possibilités locales. Ceci est crucial pour les personnes plus vulnérables telles que les femmes enceintes et allaitantes, les enfants de moins de cinq ans et les personnes âgées. Il est essentiel, lorsque cela est possible, d'accompagner les activités de production alimentaire familiale de sessions d'éducation nutritionnelle et d'accompagnement. Ce type d'approche, comme déjà démontré dans un bon nombre de projets d'urgence alliant réhabilitation nutritionnelle, production alimentaire à petite échelle et éducation nutritionnelle, permet de répondre aussi aux causes de la malnutrition liées à l'accès et à l'utilisation des aliments et de renforcer la durabilité de l'impact des interventions mises en œuvre sur l'état nutritionnel et les conditions de vie des populations ciblées.



Programme FAO en Guinée Bissau



5.3 CLASSIFICATION DES PROJETS PROPOSÉS

Le tableau 3 présente les douze projets proposés dans le cadre de ce plan d'action, en réponse aux sept «portes d'entrée» identifiées dans les tableaux 1 et 2. De ces projets, cinq visent à réduire la vulnérabilité face au risque de catastrophe, trois soutiennent une réponse efficace aux situations de crises ou de catastrophes, et quatre ont pour objectif d'améliorer la transition de l'urgence au développement.

Tableau d'ensemble des projets proposés classés par problèmes et résultats

Problèmes à résoudre	Titres	Objectifs spécifiques	Composantes	Coûts (USD)	Durée (mois)	Résultat
Faible productivité de la terre et du travail dans les rizières de mangrove dues à des ruptures de digues anti-sel .	Projet 1: Renforcement de la protection hydraulique et des capacités des agriculteurs dans les rizières de mangrove menacées d'invasion marine et reboisement des mangroves dégradées.	Moyens d'existence améliorés pour 500 ménages d'agriculteurs. Réhabilitation de 500 ha de rizières de mangrove. Reboisement de 100 ha de mangrove.	Génie rural. Renforcement des capacités des paysans. Pépinières et plantations. Appui technique. Distribution d'intrants agricoles et équipement.	1 350 000	24	Résultat 1 Vulnérabilité réduite.
Diminution de la disponibilité en terres dans les rizières de bas-fonds (inondations, sédimentation).	Projet 2: Renforcement de la protection hydraulique des rizières de bas-fonds et équipement des cultivateurs.	Moyens d'existence améliorés pour 300 ménages d'agriculteurs. Protection et extension de 300 ha de rizières de bas-fonds.	Génie rural. Renforcement des capacités des paysans. Appui technique. Distribution d'intrants agricoles et équipement.	1 400 000	24	Résultat 1 Vulnérabilité réduite.
	Projet 3: Appui au secteur semencier riz et cultures de diversification.	Formation et équipement de 900 paysans semenciers. Mise en place de 225 ha pour la multiplication des semences. Diversification des cultures.	Sélection variétale en station. Multiplication en milieu paysan. Renforcement des capacités des paysans. Distribution d'intrants agricoles et équipement.	650 000	24	Résultat 1 Vulnérabilité réduite.

Problèmes à résoudre	Titres	Objectifs spécifiques	Composantes	Coûts (USD)	Durée (mois)	Résultat
Rupture d'approvisionnement alimentaire en situation de catastrophe ou de crise.	Projet 4: Intégration de la sécurité alimentaire et des urgences agricoles au Service national de protection civile (SNPC).	Appui au Service national de protection civile, pour une meilleure prise en compte des risques liés à la sécurité alimentaire.	Développement de systèmes d'aide à la décision Équipement des services. Appui technique. Évaluation des risques environnementaux. Suivi de la situation nutritionnelle.	2 200 000	24	Résultat 2 Réponse efficace.
	Projet 5: Banques céréalières et stocks de sécurité villageois.	Réduction de la vulnérabilité des populations face aux risques de catastrophe dans 10 villages.	Sensibilisation des villageois. Construction de magasins. Formation en gestion des stocks.	360 000	12	Résultat 2 Réponse efficace.
Insécurité et faiblesse des revenus agricoles dues à un risque phytosanitaire élevé.	Projet 6: Lutte intégrée contre la mouche des fruits.	Réduction d'au moins 30% des pertes de mangues dans les vergers protégés.	Piègeage des mouches des fruits. Formation des formateurs et arboriculteurs. Campagne d'information radio.	900 000	24	Résultat 1 Vulnérabilité réduite.
	Projet 7: Protection des végétaux par l'introduction de la gestion intégrée de la production et des ravageurs (IPPM) et de l'approche champs écoles des producteurs (FFS).	Meilleure maîtrise des risques phyto-sanitaires dans 10 villages, choisis en fonction de leur exposition aux parasites ou aux maladies.	Formations à la GIPD. Mise en place des CEP. Approvisionnement en intrants.	350 000	24	Résultat 1 Vulnérabilité réduite.
	Projet 8: Projet pilote de coopération internationale en cas d'urgence dans la sous-région (CEDEAO).	Mise en place effective d'un dispositif transfrontalier de lutte contre les fléaux des cultures et les maladies du bétail.	Rencontre entre équipes nationales et internationales. Protocoles d'accord.	150 000	24	Résultat 2 Réponse efficace.

Problèmes à résoudre	Titres	Objectifs spécifiques	Composantes	Coûts (USD)	Durée (mois)	Résultat
Les actes vétérinaires sont pratiqués presque exclusivement par les agents des services de l'État, ce qui rend la prophylaxie difficile d'accès et soumet les élevages à un risque sanitaire très élevé.	Projet 9: Santé animale - veille sanitaire, prévention et prophylaxie.	Mise en place dans 20 villages de la zone d'élevage de 10 auxiliaires vétérinaires et formation de 500 éleveurs (hommes ou femmes).	Formation et suivi des auxiliaires vétérinaires. Fournitures de médicaments. Constitution et supervision des CEP pour les éleveurs. Étude d'évaluation.	200 000	24	Résultat 1 Vulnérabilité réduite.
Les femmes rurales sont indisponibles pour les activités génératrices de revenu (AGR) parce qu'elles sont accaparées par les travaux post-récoltes.	Projet 10: Projet pilote de transformation mécanisée des produits agricoles par des groupements de femmes.	Réduction, par la mécanisation, de la pénibilité et du temps consacré par les femmes aux travaux de post-récolte dans 10 villages céréaliers.	Fourniture du matériel motorisé. Conseil sur les perspectives d'AGR.	350 000	24	Résultat 3 Transition améliorée.
	Projet 11: Transformation et de commercialisation des noix de cajou.	Maîtrise accrue de la transformation de la noix de cajou et des circuits commerciaux.	Livraison et contrôle de matériel amélioré. Suivi des ateliers artisanaux. Recherche de débouchés pour les noix décortiquées et les brisures.	1 000 000	12	Résultat 3 Transition améliorée.
Carences en protéines, en vitamines d'origines animale et végétale, en sels minéraux et en fibres, dues à la rareté des petits élevages à cycle court et des jardins familiaux et communautaires.	Projet 12: Petits élevages à cycle court et jardins horticoles pour des groupements de femmes ou des familles atteintes de maladies invalidantes.	Installation d'unités de production rentables d'élevages à cycle court (40 environ) et d'horticulture (120 environ) pour des groupements de femmes; et des jardins familiaux sociaux pour améliorer l'alimentation d'environ 15 000 familles atteintes de maladies chroniques invalidantes.	Petits élevages à cycle court. Horticulture. Jardins sociaux. Fourniture des intrants ou du fonds de roulement. Appui technique. Conseil en nutrition.	1 420 000	12	Résultat 3 Transition améliorée.

6. ANALYSE DES RISQUES

Les risques présentés dans le tableau ci-dessus proviennent des hypothèses critiques figurant dans le cadre logique du Plan d'action (v. section 7) et de l'examen d'un certain nombre de projets passés dont la durabilité n'a pas été assurée.

Leur probabilité a été estimée *faible* ou *très faible* dans 11 cas sur 14. Les trois scénarios où la probabilité a été jugée *moyenne* se rapportent à: (i) la capacité de l'État à maintenir le personnel affecté au SNPC dans ses fonctions avec des moyens de fonctionnement; (ii) la résolution des obstacles fonciers à la protection hydraulique des rizières; et (iii) l'obtention par les auxiliaires de santé animale et les agriculteurs, de la part des services techniques nationaux, du mandat d'exercer la veille sanitaire et la prophylaxie.

Tableau 3: Les risques du Plan d'action

Nature du risque	Impact	Probabilité	Mesures d'atténuation
La situation politique du pays devient instable.	Interruption de l'appui du Gouvernement au SNPC.	Faible	
La situation macroéconomique mondiale est défavorable.	Raréfaction de l'aide internationale.	Faible	
Le personnel de l'État affecté au SNPC et aux directions régionales de l'agriculture n'est pas maintenu dans ses fonctions, ou est dépourvu de moyens de fonctionnement.	Les secours arrivent plus lentement aux sinistrés; l'État ne se retrouve pas au poste de commande en cas de crise alimentaire ou agricole, et la communauté internationale se substitue à ses services défaillants.	Moyenne	L'organisation du SNPC doit s'appuyer sur des organes pérennes (PNUD, FAO) et décentralisés tels que la Croix-Rouge, dans lesquels la représentation de la société civile est majoritaire. L'État dans le mécanisme mis en place est le partenaire principal mais pas l'unique recours.
La permanence du Service de protection civile au sein de l'État n'est pas assurée et les contributions aux organismes internationaux faisant partie du dispositif mis en place ne sont pas régulièrement payées.	Le pays renonce à la mise en place sur son territoire des accords de Hyogo.	Faible	Aide extérieure en cas de défaillance des finances publiques.

Nature du risque	Impact	Probabilité	Mesures d'atténuation
Les enjeux fonciers font obstacle à la protection hydraulique des rizières.	La lutte anti-érosive par la régénération des boisements sur les plateaux et l'aménagement des bas-fonds est entravée et la sédimentation des zones cultivables basses s'accentue.	Moyenne	Mise à jour et application de la réglementation foncière, préparée avec l'appui de la FAO.
Les financements adéquats ne sont pas obtenus pour la réalisation des projets proposés.	L'exode rural s'accroît. Les prélèvements sur le milieu naturel s'intensifient. La productivité de l'agriculture chez les petits exploitants décline.	Faible	Proposition de projets répondant à des situations d'urgence mais comportant une stratégie de retrait des financements extérieurs et une transition au développement durable.
Les communautés de base concernées et les structures aux différents échelons se démobilisent après le Plan d'action: les responsables nationaux renoncent à assurer les formations et les recyclages, et le renouvellement des équipements n'est pas inscrit au budget national.	La vulnérabilité aux crises du pays et de ses habitants des campagnes est inchangée. Toutefois les cadres et les bénéficiaires sont conscients des progrès qui devraient être accomplis dans ce domaine.	Faible	Augmenter la part de responsabilité des organes décentralisés dans le dispositif de protection civile en cours de mise en place car ils sont en première ligne dans les crises alimentaires et agricoles.
Les bénéficiaires des projets et les associations qu'ils ont formées ne tirent pas de bénéfice équitable de leur participation au SNPC et ne pérennisent pas les acquis du projet.	La vulnérabilité des agriculteurs s'aggrave. En cas de crise ils n'ont pas de capacité de réponse. L'État ne peut compter sur le secteur agricole pour relancer l'économie. La dépendance de l'État à l'aide extérieure s'accroît.	Faible	Transfert effectif aux agriculteurs du pouvoir de décider dans leur domaine. Développement de la mécanisation permettant la concertation et l'apprentissage des nouvelles techniques. Accès aux intrants agricoles et zootechniques et aux formations correspondantes.
Les auxiliaires de santé animale et les agriculteurs n'obtiennent pas des services techniques nationaux le mandat de mener les tâches de veille sanitaire et de prophylaxie.	Peu de création d'élevages à cycle court. Accroissement de la menace phytosanitaire sur le verger. Instabilité et faiblesse des revenus agricoles.	Moyenne	Motivation financière pour les cadres de la fonction publique à la formation des animateurs paysans et des auxiliaires vétérinaires.

Nature du risque	Impact	Probabilité	Mesures d'atténuation
Les États voisins n'acceptent pas de mutualiser certaines ressources de prévention et de riposte aux situations de crises.	Les aides arrivent plus tardivement et en moindre quantité aux populations affectées; les acquis dans les domaines sanitaires et phytosanitaires franchissent difficilement les frontières.	Faible	Développement des échanges culturels et sportifs parallèlement aux manœuvres communes et aux ateliers.
Le développement des débouchés commerciaux pour les produits transformés est interrompu.	Les bénéficiaires se découragent devant la mévente des produits transformés et retournent à l'économie de subsistance.	Faible	Réalisation d'études précises de marché et mise en place d'un réseau de commercialisation comprenant l'ensemble de la filière.
Les groupements de femmes n'acceptent pas de remplacer progressivement la carbonisation par l'horticulture et les élevages à cycle court au rythme des investissements prévus dans ces activités.	Poursuite du déboisement. Progression de l'érosion hydrique. Sédimentation des rizières de bas-fonds et de mangrove. Persistance de la malnutrition. Accroissement des importations de viande et fruits et légumes pour les villes.	Faible	Financement des investissements par des dons. Octroi au démarrage des AGR d'un fonds de roulement. Appui à la conservation et à la commercialisation des produits d'élevage et horticoles. Conseil sanitaire et phytosanitaire assuré. Appui à la mécanisation des travaux de post-récolte. Éducation nutritionnelle.
Les agriculteurs ne demandent pas d'aménagement hydro-agricoles et n'adoptent pas les techniques plus productives qui leur sont proposées.	Déclin des rendements et de la productivité de l'agriculture et de l'élevage. Paupérisation des ruraux. Insécurité alimentaire. Accroissement de l'exode rural.	Très faible	Aide aux agriculteurs pour la réparation des digues. Aide à l'organisation de la commercialisation des produits. Conseil agricole. Aide au développement social, scolaire et des infrastructures.
La protection civile ne se met pas en place dans tout le pays et n'intègre pas les préoccupations de sécurité alimentaire et de nutrition dans son dispositif.	La réponse aux crises alimentaires et agricoles n'est pas coordonnée avec les mesures d'urgence dans les autres secteurs.	Faible	Mise en place de dispositifs intersectoriels tels que le SAP, le SIM et l'IPC. Développement des initiatives villageoises (banques céréalières et stocks villageois).

7. SUIVI ET GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

La FAO, dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies, est sur le point de passer de la phase de planification de la gestion axée sur les résultats à celle de sa mise en œuvre qui devrait être effective à la fin de l'année 2011. La gestion axée sur les résultats est une stratégie de gestion par laquelle une organisation s'assure que ses produits, ses procédures et ses services contribuent à la réalisation de ses objectifs. La gestion axée sur les résultats repose sur une définition claire des résultats à atteindre et sur un suivi et une autoévaluation des progrès faits vers ces résultats.

Ainsi, toutes les actions proposées dans le plan d'action de la Guinée-Bissau sont alignées au cadre stratégique de la FAO et contribuent à l'OSI, soit une *meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles*.

En tant qu'outil de planification et de suivi, le cadre logique du Plan d'action présente les résultats attendus, auxquels répondent les projets à mettre en œuvre, ainsi qu'un «tableau de bord» constitué d'un ensemble d'indicateurs précis.

Cadre logique du Plan d'action pour la gestion des risques en Guinée-Bissau

Désignations	Indicateurs	Sources	Hypothèses critiques
Impact visé			
Contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire des populations vulnérables de la Guinée-Bissau.	<ul style="list-style-type: none"> Évolution de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en Guinée-Bissau. 	<ul style="list-style-type: none"> Sources secondaires: <ul style="list-style-type: none"> Rapport sur le développement humain et les objectifs du Millénaire pour le développement. Enquêtes nutritionnelles du PAM et de l'UNICEF. 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilité politique en Guinée-Bissau. Situation macro-économique mondiale favorable.
Résultats attendus			
Résultat 1 La vulnérabilité des populations face aux situations d'urgence agricole et alimentaire est réduite.	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages touchés par les activités appuyées par la FAO, mesurable entre autres par les indicateurs suivants, mais sans s'y limiter: <ul style="list-style-type: none"> Apport calorique Diversité alimentaire Données anthropométriques Mécanismes d'adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes auprès des bénéficiaires dans le cadre du suivi des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> Les personnels de l'État affectés au <i>Dispositif national de protection civile et aux Directions régionales de l'agriculture</i> sont maintenus dans leurs fonctions et pourvus de moyens de fonctionnement.
Résultat 2 La réponse aux crises alimentaires et agricoles est mieux ciblée, plus rapide et plus efficace.			
Résultat 3 La transition vers des activités de développement durable est intégrée aux actions de préparation et de réponse aux urgences.	<ul style="list-style-type: none"> Existence, autonomie et efficacité du <i>Dispositif national de protection civile et des Directions régionales de l'agriculture</i>. 		<ul style="list-style-type: none"> Les bénéficiaires visés par les projets ainsi que les associations les représentant tirent un bénéfice équitable de leur participation et s'engagent ainsi à la pérennisation des acquis.

Désignations	Indicateurs	Sources	Hypothèses critiques
Projets à mettre en œuvre			
Projets visant la préparation aux urgences et la réduction des risques (Résultat 1)	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de foyers ruraux atteints par les activités de préparation aux urgences et réduction des risques.¹² 		
<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la protection hydraulique et des capacités des agriculteurs dans les rizières de mangrove, menacées d'invasion marine et reboisement des mangroves dégradées. Renforcement de la protection hydraulique des rizières de bas-fonds et d'équipement des cultivateurs. Banques céréalier et stocks de sécurité villageois. Lutte intégrée contre la mouche des fruits. Protection des végétaux par l'introduction de la Gestion intégrée de la production et des ravageurs (IPPM) et de l'approche champs écoles des producteurs (FFS). Santé animale - veille sanitaire, prévention et prophylaxie. 	<ul style="list-style-type: none"> Superficie des rizières protégées des aléas hydrauliques (ha). Superficies de mangroves reboisées (ha). Superficie des rizières protégées des aléas hydrauliques (ha). Nombre de banques céréalier établies. Superficies de vergers protégés contre la mouche des fruits (ha). Nombre de champs école établis pour l'appui à la gestion intégrée des productions et des déprédateurs. Nombre d'auxiliaires vétérinaires et producteurs formés à la détection des maladies animales et la prophylaxie. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports des partenaires de mise en œuvre des projets. Rapports de suivi des activités par les agents de la FAO et du gouvernement. 	<ul style="list-style-type: none"> Les auxiliaires de santé animale obtiennent le mandat de mener les tâches de veille sanitaire et prophylaxie. Les enjeux fonciers ne font pas obstacle à la protection hydraulique des rizières. Des financements adéquats sont obtenus pour le développement et la mise en œuvre des projets identifiés.

¹² Indicateur commun à tous les projets contribuant au Résultat 1.

Désignations	Indicateurs	Sources	Hypothèses critiques
Projets à mettre en œuvre (suite)			
Projets d'appui à la réponse aux crises alimentaires et agricoles (Résultat 2)	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de cadres (gouvernement et partenaires) formés en gestion des risques agricoles et alimentaires.¹³ 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports des partenaires de mise en œuvre des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> L'État affecte les ressources requises au Dispositif national de protection civile et aux Directions régionales de l'agriculture. Les états voisins de la Guinée-Bissau acceptent de mutualiser certaines ressources de prévention et de riposte aux situations de crise. Des financements adéquats sont obtenus pour le développement et la mise en œuvre des projets identifiés.
<ul style="list-style-type: none"> Intégration de la sécurité alimentaire et des urgences agricoles au <i>Dispositif national de protection civile</i>. Projet pilote de coopération internationale en cas d'urgence dans la sous-région (CEDEAO). 	<ul style="list-style-type: none"> Existence, mise à jour et diffusion auprès des partenaires d'une cartographie des risques agricoles et alimentaires. Existence et fonctionnement effectif d'un forum réunissant le gouvernement et ses partenaires en matière de sécurité alimentaire. Existence d'un accord de coopération internationale relatif aux urgences agricoles et alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports de suivi des activités par les agents de la FAO et du gouvernement. Rencontres et enquêtes auprès du gouvernement et ses partenaires en matière de sécurité alimentaire. 	
Projets d'appui au développement durable des capacités des populations les plus vulnérables (Résultat 3)	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de foyers agricoles atteints par les activités d'appui au développement.¹⁴ 		
<ul style="list-style-type: none"> Appui au secteur semencier riz et cultures de diversification. Transformation mécanisée des produits agricoles par des groupements de femmes. Transformation et commercialisation des noix de cajou. Petits élevages à cycle court et jardins horticoles pour des groupements de femmes ou des familles atteintes de maladies invalidantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'unités de multiplication de semences établies. Nombre de groupements autonomes de transformation de produits agricoles établis. Nombre de jardins horticoles créés. Nombre d'élevages à cycle court mis en place. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports des partenaires de mise en œuvre des projets. Rapports de suivi des activités par les agents de la FAO et du gouvernement. 	<ul style="list-style-type: none"> Le développement de débouchés commerciaux pour les activités de transformation se poursuit. Des financements adéquats sont obtenus pour le développement et la mise en œuvre des projets identifiés.

¹³ Indicateur commun à tous les projets contribuant au Résultat 2.

¹⁴ Indicateur commun à tous les projets contribuant au Résultat 3.



**Preparing for, and responding to,
food and agricultural threats and emergencies**

www.fao.org/emergencies